

**SOUTENEZ-NOUS, DÉFENDEZ-VOUS !**

**SIGNEZ LA PÉTITION SUR**

[www.change.org/p/personne-sauvons-le-logement-social](http://www.change.org/p/personne-sauvons-le-logement-social)

Pour ne pas pénaliser les locataires  
et l'économie locale

**SAUVONS**

LE LOGEMENT SOCIAL

Votre lettre d'info est éditée à 7 000 ex.  
Directeur de la publication :  
Frédéric RICHARD.  
Photos : OMh Grand Nancy/Rédaction :  
Isabelle RICCI DEGRAEVE.  
Impression : OMh Grand Nancy.  
Mise en page et graphisme :  
La Maison Chabane/Novembre 2017.  
Dépôt légal ISSN : 2491-8482.



[www.omhgrandnancy.fr](http://www.omhgrandnancy.fr)

# Votre lettre d'inf' Oh

► Décembre  
2017

[www.omhgrandnancy.fr](http://www.omhgrandnancy.fr)

**NUMÉRO  
SPÉCIAL**

**CHANTIER  
ANNULÉ**  
LOI DE FINANCES 2018

Depuis le mois de septembre, plusieurs annonces gouvernementales agitent le monde Hlm. L'article 52 du projet de loi de finances (PLF) pour 2018 prévoit une baisse de l'APL des locataires Hlm de plus de 60 euros en moyenne par mois et exige que les organismes Hlm diminuent d'autant leurs loyers pour ne pas impacter les ménages.

Mais, en entraînant une perte brutale de ressources pour les organismes Hlm et donc l'OMh du Grand Nancy, **cette mesure nous contraint à suspendre la plupart de nos projets de construction et de réhabilitation, à diminuer l'entretien des immeubles et l'accompagnement des personnes les plus fragiles.**

La réforme prévoit aussi de supprimer l'APL « accession », empêchant ainsi les familles modestes d'accéder à la propriété.

Au final, ce sont donc bien les locataires et les demandeurs de logements sociaux qui sont pénalisés par la réforme des APL.

Pour l'OMh, la baisse des loyers engendrerait une perte de + de 3 millions d'euros. Une baisse conséquente de nos ressources qui affecterait l'entretien du

parc, son amélioration, la transition énergétique ainsi que le développement de l'offre.

Si demain nous devons abandonner les réhabilitations thermiques (isolation des bâtiments, changement des fenêtres, des chaudières...) et l'entretien de nos résidences, nous devons également abandonner les projets de constructions neuves et le Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU). Un renouvellement urbain indispensable pour nos quartiers et sur lequel nous travaillons depuis plus de 10 ans.

Par le biais de cet édit, nous tenions à vous informer de la situation qui préoccupe l'ensemble des bailleurs sociaux, les élus des collectivités territoriales, les associations de locataires, les professionnels du bâtiment et toutes les personnes attachées aux valeurs que représente le logement social.



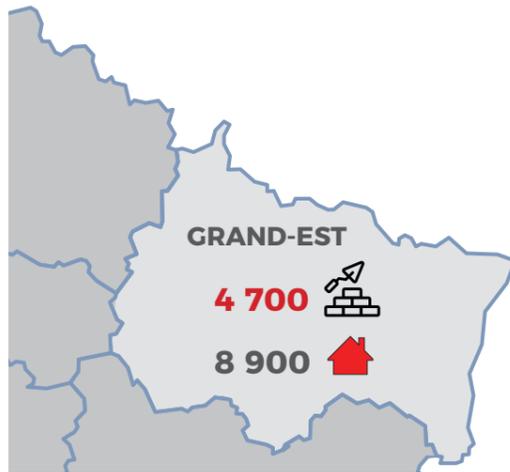
**Laurent HÉNART**  
Président  
de l'OMh du Grand Nancy



**Frédéric RICHARD**  
Directeur Général  
de l'OMh du Grand Nancy

**POUR MESURER L'IMPACT DE CETTE PERTE, IL FAUT BIEN RÉALISER QUE CES 3 MILLIONS CORRESPONDENT À :**

- X constructions neuves en moins,
- X réhabilitations en moins,
- diminution de X % du budget annuel dédié à l'entretien des bâtiments.



Nombre de logements non réalisés

Nombre de logements non réhabilités



**M€** Montant des travaux non engagés

Nombre d'emplois détruits

**BAISSE DES APL + CHUTE DES REVENUS DES HLM =**



**LA RECHERCHE DES LOYERS LES PLUS BAS EST UNE PRÉOCCUPATION CONSTANTE ET LÉGITIME. LES LOYERS DE L'OMH DU GRAND NANCY SONT DÉJÀ LES PLUS BAS DU MARCHÉ.**

**L'OMH DOIT POUVOIR POURSUIVRE SES MISSIONS :**

- offrir un logement de qualité pour un loyer modéré aux nombreuses familles qui ne peuvent se loger dans le parc privé,
- construire des logements toujours plus performants,
- entretenir ses résidences pour davantage de confort.



L'article 52 du projet de loi de finance concernant le logement social fragilisera aussi le développement économique Local et régional. Nous avons reçu à l'Of- fice le 14 novembre dernier, les entreprises et artisans prestataires à qui nous confions la maintenance, l'entretien, la réhabilitation et la construction de notre parc immobilier pour leur expliquer les conséquences directes de la réforme.

Notre démarche est, et restera, le dialogue et la transparence avec eux, comme avec vous. Nous devons rester unis et solidaires pour ne pas nous résigner et continuer ensemble de construire l'urbain et protéger l'humain.



**EN RÉSUMÉ :** vous, locataires de l'OMh du Grand Nancy allez être les 1<sup>ères</sup> victimes de ces réductions budgétaires. C'est vous qui vivez au cœur du logement social, c'est vous qui allez ressentir la diminution drastique de nos investissements, de la qualité des services qui vous était offerte... C'est votre quotidien qui va progressivement être modifié, même si vos finances ne seront pas ou peu impactées.

Comme l'ensemble des acteurs du logement social, et plus particulièrement en tant que bailleur public, nous nous élevons contre ces mesures injustes et inadaptées pour le modèle social français du logement.

Nous demandons à l'État de revoir ses décisions et d'organiser un vrai dialogue constructif avec les professionnels de l'habitat que nous sommes, pour maintenir et développer un secteur fort aujourd'hui d'un siècle d'existence et d'expériences, et qui contribue chaque jour aux grands équilibres sociaux de nos sociétés et à la qualité de vie de nos concitoyens.

